

# « Arrêtez d'emmerder les retraités ! »

*(Propos du Président de la République à ses collaborateurs, relatés par AFP du 17/09/2018)*

Cette phrase de notre Président ne sonne pas très juste pour les sept millions de retraités accablés par cette avalanche de mesures budgétaires, prises à leur encontre ces derniers mois... Comme si, en sa qualité de Chef de l'Etat, il n'y était pour rien...

Et puis, les retraités n'ont pas oublié les promesses de campagne de ce dernier, alors candidat à l'élection présidentielle de 2017.... Si, effectivement, l'augmentation de la CSG (avec compensations) faisait partie de son programme, en revanche, il affirmait, entre autre sur bien des plateaux de télévision, qu'il ne baisserait pas le pouvoir d'achat des retraités... Qu'il ne ferait pas d'économie sur leurs dos... Mais chacun le sait, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent et il est dit, selon les sondages, que 74% de nos «têtes blanches» auraient crus aux siennes...

Bref ! Les retraités ont bien compris qu'ils étaient devenus une variable d'ajustement des finances publiques et même des nantis pour certains politiques, à qui il convient d'exiger de mettre régulièrement la main à la poche, comme s'ils n'avaient pas assez participé, durant leur longue «vie active» et à grands coups de 40 voire 60 heures hebdomadaires de travail, au redressement économique de notre pays et à la solidarité intergénérationnelle... Sans parler de ceux, et ils sont légions, qui, en sus, depuis, aident leurs enfants et petits-enfants en rade d'emploi...

Après la suppression de la demi-part des veuves, la mise en place de la taxe de 0,3% au titre de la CASA, la défiscalisation de la majoration de 10% (pour avoir élevé 3 enfants et plus), le gel des pensions durant 3 ans, l'augmentation de la CSG, etc. il ne manquait plus au «tableau noir» que la désindexation des pensions... Voilà qui est fait...!

En effet, celles-ci vont certes progresser le 1er janvier 2019, mais seulement de 0,3%, soit cinq fois moins que l'augmentation dont les retraités auraient pu bénéficier, si elles avaient été revalorisées, conformément au Code de la Sécurité Sociale, c'est-à-dire du montant de l'inflation moyenne sur l'année 2019, prévu par l'INSEE, à savoir 1,6%...

Nos décideurs ont beau «gesticuler» en tous sens pour expliquer ce qui est finalement inexplicable, les retraités sont loin d'être dupes... Il ne faut sortir ni de Saint-Cyr, ni de l'ENA, pour comprendre qu'une hausse de 0,3% des pensions, alors que l'inflation sera de 1,6%, engendrera inévitablement une baisse de leur pouvoir d'achat... Qu'au final ils percevront bien moins que ce que la vie au quotidien leur coûtera...

Il ne faut pas être non plus devin pour entrevoir l'impact néfaste de cette baisse du pouvoir d'achat sur la qualité de vie des retraités et par répercussion, sur celle des actifs, au travers de la productivité de notre pays et ce à bien des niveaux (Commerce, tourisme, artisanat, culture, etc.)...

Reste à venir le prélèvement de l'impôt à la source qui va vraisemblablement accentuer, notamment chez un bon nombre de retraités, ce sentiment de perdre encore plus ce pouvoir d'achat... Et lorsqu'on sait que le moteur de la croissance, en FRANCE, a toujours été la consommation, on a de quoi s'inquiéter, certes pour l'économie nationale, mais également pour la «Silver économie»...

Quoi qu'il en soit, une société telle que la nôtre où on inverse les rôles, où il appartient désormais aux «séniors» de pallier, à la place des jeunes, les carences de l'Etat, devient très inquiétante...

Enfin ! Qu'on cesse de nous rabâcher que les retraités les plus en difficulté ne sont pas impactés par toutes ces mesures... Il convient de se dire, qu'à ce rythme, tous seront bientôt dans la mouise...

**Le Délégué National des Retraités**

**Francis ESCROUZAILLE**

